

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

ALINORM 10/33/24
CORRIGENDUM

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-deuxième session

Xian, Chine, 19 – 24 avril 2010

CORRIGENDUM À L'ANNEXE III DE L'ALINORM 10/33/24

Veillez noter que les produits suivants étaient énumérés dans le projet d'Annexe III, ont été adoptés par la quarante-deuxième session du CCPR et par inadvertance omis dans l'Annexe III finale de l'ALINORM 10/33/24.

221 **Boscalide**

VD 70	Légumes secs	3	5/8	
GC 80	Céréales	0.1	5/8	Sauf orge, avoine, seigle et blé.
SB 716	Grains de café	0.05 (*)	5/8	
FM 183	Matières grasses du lait	2	5/8	
DF 269	Raisins séchés (=raisins secs, raisins de Corinthe)	10	5/8	